Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 022-212201362-20251223-DL2506012-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC

Canton de LOUDEAC

COMMUNE DE LOUDEAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE – JEUDI 18 DECEMBRE 2025

Convocation

Date : 12/12/2025
Affichée le : 12/12/2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : **29**
Étaient présents : 24
Pouvoirs : 5
Étaient absents excusés : 5
Était absent non-excusé : 0
Votants : 29

N° DELIBERATION
DL2506012

Le dix-huit décembre deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de LOUDEAC se sont réunis sous la présidence de **Monsieur Bruno LE BESCAUT, Maire.**

ETAIENT PRESENTS : MM et MMES, Valérie VIDELO-RUFFAULT, Evelyne BOSCHER, Philippe PRESSE, Nadine OLLITRAULT, Jean-Michel SCOUARNEC, Gwénaëlle KERVELLA, Jean-Luc BLANCHARD, Adjoints. MM. et MMES Jacques GLORY, Henri DUROS, Odile LE STRAT, Jacques MASSE, Régine PASCO, Alain BOSSON, Claudine LE CROM, Guy GAUTIER, Anne PERRIER, Carole BIZET, Rozenn BOUGEARD, Rodolphe LE BRETON, Joël HUBY, Isabelle LE BRIS, Marylise BESNARD, Yannick RUELLAND conseillers municipaux.

SECRETAIRE DE SEANCE : **Rozenn BOUGEARD.**

ABSENTS EXCUSES :
Joël FERRON donne procuration à Odile LE STRAT,
Sylvie SOHIER DUPRE donne procuration à Valérie VIDELO-RUFFAULT
Daniel COGUIC donne procuration à Jacques GLORY,
Isabelle MACE donne procuration à Régine PASCO,
Monique BONIN donne procuration à Joël HUBY.

FINANCES

DSIL 2026 : développement d'infrastructures en faveur de la mobilité

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée l'étude initiée avec le cabinet Iris Chervet afin de construire le futur quartier de la Gare. Au titre des nombreux projets identifiés, l'étude a permis de dégager un scénario d'aménagement d'un PEM (pôle d'échanges multimodal). Celui-ci, implanté dans le prolongement de l'ancien bâtiment de la Gare, aujourd'hui voué à accueillir le Pôle Jeunesse, permettra une cohérence optimale en matière de transports en commun. Ce projet renforce les actions municipales en faveur de la transition écologique en cohérence avec les orientations du Plan local d'urbanisme (PLU) et celles des orientations voulues dans le programme « Petites Villes de Demain ».

L'objectif majeur de l'étude a été d'arrêter un nouveau fonctionnement pour l'ensemble des transports en commun afin d'améliorer l'intermodalité et de favoriser les liaisons douces, en respectant les usages des habitants et des scolaires, une synchronisation des réseaux existants et bien sûr, des conditions de sécurité optimales pour les usagers et les chauffeurs.

Le futur projet se concentre donc sur l'aménagement du foncier dédié mais également son interconnexion avec le parvis du Pôle Jeunesse et l'aménagement de sécurité du boulevard de la Gare.

Suite à la mission de maîtrise d'œuvre confiée au cabinet AR'TOPIA, les principaux enjeux à concrétiser portent sur les différents aspects suivants :

- Favoriser, fluidifier et simplifier les déplacements en transports en commun ;
- Améliorer l'intégration des liaisons douces ;
- Diversifier les modes de déplacement (intermodalité) ;
- Requalifier l'espace pour permettre d'y accueillir le nombre de cars défini dans l'étude de faisabilité ;

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 022-212201362-20251223-DL2506012-DE

- Définir l'implantation des ouvrages techniques qui comprendront un lieu d'accueil/d'attente et un certain nombre de services en faveur des mobilités ;
- Permettre un accueil et un fonctionnement optimum du réseau BreizhGo ainsi que des lignes scolaires de la Région Bretagne ;
- Organiser la desserte du territoire ;
- Améliorer globalement l'accessibilité, favoriser le partage de l'espace entre les différents usages (bus, piétons, vélos, voitures, stationnements) ;
- Favoriser des aménagements paysagers qualitatifs, la conformité des équipements mis en œuvre en lien avec les réglementations en vigueur ;
- Adaptation aux changements climatiques (lutte contre les îlots de chaleurs, travail sur les revêtements, la perméabilité des sols, etc.)
- Améliorer l'ambiance nocturne des sites en proposant un éclairage sobre économe en énergie, et modulable ;
- Dévoyer les réseaux sur l'emprise du projet,
- Améliorer la sécurité, l'accessibilité ;

Monsieur le Maire précise que ce projet répond aux critères de la Dotation de Soutien de l'Investissement Local 2026 et qu'au titre des catégories d'opérations éligibles, la Ville entend présenter un dossier de demande de subvention :

Plan de financement

DEVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURES EN FAVEUR DE LA MOBILITE

Emplois HT		Ressources		
Nature	**Montant**	**Nature**	**Montant**	**%**
Dépenses éligibles	***640 445.31***	**Fonds propres (1)**	***189 981.98***	***20.00***
TRAVAUX D'AMENAGEMENTS		Autofinancement	18 998.20	2.00
Lot 0 – Préparation de chantier	10 900.00			
Lot 1 – Terrassements	50 400.00	Emprunt	170 983.78	18.00
Lot 2 – Réseaux d'eaux pluviales / divers	41 940.00 301 842.00 8			
Lot 3 – Voirie	100.00			
Lot 4 – Signalisation				
Lot 5 – Maçonnerie	30 257.50			
Lot 6 – Terrassements plantations	36 825.00			
Lot 7 – Plantations	107 300.00			
Lot 8 – Mobilier	29 378.23			
Divers et aléas 5 %	23 502.58			
Révisions 4 %				
Dépenses non éligibles	**61 892.53**			
HONORAIRES ET MISSIONS				
AMO + passation marchés	14 452.35			
Honoraires MOE	30 592.84			
Diagnostic des sols	3 777.90			
ITV réseau EP	1 211.78			
CT+SPS	5 286.01			
Autres honoraires et révisions	6 495.58			
Avis de publicité	76.07			

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 022-212201362-20251223-DL2506012-DE

		Aides publiques sur dépenses éligibles (2)	***512 355.86***	***80.00***
		DSIL 2026 **Région - BVEB** **Département – Contrat de territoire**	224 155.86 150 000.00 138 200.00	35.00 23.42 21.58
		Total autres concours (3)	**0.00**	***0.00***
Total	**702 337.84**	**Total (1 + 2 + 3)**	**702 337.84**	**100.00**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- ***Approuve le projet d'aménagement du Pôle d'Échanges Multimodal du quartier de la Gare ;***
- ***Approuve le plan de financement présenté ci-dessus ;***
- ***Autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DSIL 2026, ainsi qu'à solliciter les cofinancements mentionnés, et à signer tout document afférent à cette opération.***

Acte certifié exécutoire par :
- Affichage électronique le : 23 DEC. 2025
- Envoi en préfecture le :

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits, ont signé les membres présents
(suivent les signatures)
Pour expédition certifiée conforme
LOUDEAC, le 23 DEC. 2025

Le Maire,
Bruno LE BESCAUT

La Secrétaire de séance,
Rozenn BOUGEARD

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355